

Rectorat

Vice-rectrice – Relations internationales

Le 9 juin 2009

Aux Doyennes et aux Doyens de faculté :

Arts et sciences, Aménagement, Droit, Sciences de l'éducation, Théologie et sciences des religions

Aux Directrices et aux Directeurs de département :

Communication, Démographie, Histoire, Histoire de l'art et des études cinématographiques, Linguistique et traduction, Littérature comparée, Littérature et langues modernes, Littératures de langue française, Philosophie, Science politique, Sociologie, Relations industrielles, Service social, Psychologie, Biologie, Bibliothéconomie et Sciences de l'information, Criminologie

Aux membres du Comité des relations internationales (VRI) :

École Polytechnique, HEC Montréal, Université Bishop's, Université Concordia, Université Laval, Université McGill, Université du Québec, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Université de Sherbrooke

Objet : Chaire d'études du Québec contemporain à Paris - 2010/2011

Chers Collègues,

À l'initiative de l'Université de Montréal et de son Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM), et avec le soutien du ministère de l'Éducation du Québec, une Chaire d'études du Québec contemporain a été inaugurée en novembre 2007 à l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 1^{er} octobre 2009 pour l'année universitaire 2010-2011. La Chaire accueillera chaque année un professeur québécois en année sabbatique travaillant sur un ou plusieurs aspects du Québec contemporain. Elle est ouverte aux professeurs intéressés de l'Université de Montréal et de toutes les universités québécoises.

Les candidats recherchés doivent

- Être professeurs titulaires dans une université au Québec.
- Être présents à Paris pendant six mois ou toute une année universitaire.
- Assumer au moins une charge de cours par semestre dans l'université d'accueil. Le type, le niveau et l'importance horaire de cette charge d'enseignement restent à l'appréciation du ou des départements accueillants. Il est donc bienvenu que le candidat prenne contact en amont de sa candidature, dès l'élaboration de son projet, avec un ou plusieurs départements de l'université d'accueil afin de cadrer sa proposition et de recevoir une déclaration d'intérêt. Le candidat pourra également poursuivre ses propres travaux de recherche et il sera appelé à

- développer des collaborations scientifiques avec des chercheurs de l'Université de Montréal et d'autres établissements d'enseignement supérieur québécois.
- Animer la Chaire pendant son séjour, notamment en organisant des activités publiques qui en assureront la visibilité, comme des cycles de conférences, des séminaires et ateliers, des journées d'étude, des colloques, des publications, etc.
- Les candidats ne peuvent être retraités et ne peuvent avoir plus de 65 ans au moment de leur prise de poste.

Les disciplines

- Sauf dérogation, les titulaires des chaires relèveront des disciplines suivantes : 1) les lettres, langues, arts et sciences humaines (littérature, sciences du langage, philosophie, histoire, histoire de l'art, études cinématographiques ou théâtrales, etc.); 2) les sciences sociales, politiques, économiques, juridiques, de gestion, de l'éducation, etc.
- Le Comité de sélection cherchera, compte tenu des candidatures reçues, à favoriser une alternance entre les deux groupes de disciplines.

Les conditions financières

- La Chaire est destinée aux professeurs québécois en année sabbatique qui gardent donc un revenu de leur université d'attache.
- Une somme totale de 15 000 \$ (pour un an), qui couvre les frais de séjour et de transport, est assumée par le ministère de l'Éducation du Québec (via le CÉRIUM).
- L'Université Paris III offre un supplément salarial correspondant à des mensualités de professeur invité pour couvrir les enseignements et le travail d'animation de la Chaire.
- La Mairie de Paris intervient également dans le financement de l'animation de la Chaire.

Le dossier de candidature

Le dossier du candidat doit comporter :

- Une lettre du candidat portant sur sa motivation, ses contacts, la pertinence de sa candidature et l'apport de sa présence aux relations France-Québec.
- Un CV détaillé avec liste des publications et réalisations.
- Le projet pédagogique du candidat avec les enseignements qu'il propose. Il est vivement recommandé au candidat de prendre contact préalablement avec un ou plusieurs départements de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 afin de cadrer sa

proposition d'enseignement et de recevoir une déclaration d'intérêt du directeur de ce(s) département(s).

- Le projet d'animation de la Chaire (cycle de conférences, séminaires et ateliers, journée d'étude ou colloque, publication, etc.).
- Des lettres de soutien peuvent être jointes au dossier (facultatif)
- Une autorisation et un avis du département ou de la faculté d'origine où enseigne le candidat.
- Une lettre de son supérieur académique indiquant qu'il a obtenu, ou qu'il est fort probable qu'il obtienne, son congé sabbatique pour la période requise. Le candidat doit également indiquer les conditions qui sont posées par son université d'attache quant aux enseignements qu'il peut prodiguer pendant son congé sabbatique.

Le délai

Les candidatures doivent être acheminées avant le **1^{er} octobre 2009**.

Soit par la poste à :

Madame Mireille Mathieu
Vice-rectrice — Relations internationales
A/S Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM)
Université de Montréal
CP. 6128, succursale Centre-ville
Montréal, Québec H3C 3J7

Soit par courriel à : cerium@umontreal.ca

La procédure de sélection

L'UdeM se charge de vérifier que toutes les pièces du dossier sont présentes et achemine le tout à Paris III, qui rend sa décision **à la fin novembre 2009**.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie de recevoir, Chers Collègues, mes meilleures salutations.



Mireille Mathieu
Vice-rectrice — Relations internationales

MM/lp